

Les mesures publiques qui concernent Kooma

Mme Diallo prépare une rencontre avec des élus et veut situer chaque mesure publique qui touche Kooma : politique conjoncturelle ou structurelle, budgétaire ou monétaire, nationale ou européenne. Stagiaire, vous qualifiez les mesures du document 1.

Document 1 : mesures publiques recensées par Kooma

Élément	Contenu
Crédit d'impôt recherche	30 % des dépenses de recherche remboursées
Forfait mobilités durables	aide employeur exonérée pour les salariés covoitureurs
Baisse temporaire de cotisations	6 mois, pour soutenir l'emploi

Élément	Contenu
Règlement européen sur les plateformes	transparence des algorithmes
Simplification administrative	création d'entreprise et dépôt de brevet en ligne
Hausse des prestations sociales	ménages modestes

Le crédit d'impôt qui rembourse 30 % des dépenses de recherche de Kooma est :

- ☐ Une politique monétaire
- ☐ Une politique budgétaire (recettes de l'État) à visée structurelle : encourager durablement l'innovation
- ☐ Une politique de change

Le forfait mobilités durables, par lequel l'employeur peut verser une aide exonérée aux salariés qui covoiturent, relève de :

- ☐ La fonction d'allocation : l'État corrige une externalité en orientant les comportements
- ☐ La fonction de stabilisation
- ☐ La politique monétaire

La baisse temporaire des cotisations patronales décidée pour soutenir l'emploi pendant un ralentissement est :

- ☐ Une politique conjoncturelle de relance
- ☐ Une politique monétaire
- ☐ Une régulation européenne

Le règlement européen qui impose aux plateformes des obligations de transparence sur leurs algorithmes illustre :

- ☐ La politique monétaire de la BCE
- ☐ La politique budgétaire nationale
- ☐ La régulation supranationale : des règles communes aux 27 États membres s'imposant aux entreprises

La réforme qui simplifie les procédures de création d'entreprise et de dépôt de brevet est :

- ☐ Une politique conjoncturelle
- ☐ Une politique structurelle : elle modifie durablement le fonctionnement de l'économie
- ☐ Une politique de redistribution

L'État augmente les prestations sociales des ménages modestes, clients potentiels des abonnements de Kooma. Cette mesure relève de la fonction :

- ☐ D'allocation
- ☐ De redistribution : réduire les inégalités de revenus
- ☐ De régulation supranationale

L'État ne peut pas financer sans limite ces mesures parce que :

- ☐ Le Parlement l'interdit toujours
- ☐ Le déficit et la dette publics sont encadrés par les règles européennes (3 % et 60 % du PIB en référence) et par le coût des intérêts
- ☐ La BCE prête gratuitement